



FÉDÉRATION UNSA ÉDUCATION,
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 — Ivry-sur-Seine Cedex



FÉDÉRATION DES SGEN-CFDT
47/49 avenue Simon-Bolivar,
75950 — Paris Cedex 19

10 décembre 2009

Communication à la presse

Formation et recrutement des enseignants

Le SGEN-CFDT et l'UNSA Éducation rappellent leurs exigences communes

Le 9 décembre 2009, le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, M. Patrick Hetzel, a invité les organisations syndicales à discuter du contenu de la circulaire de cadrage des « masters enseignements » (circulaire relative à *la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement*).

La fédération UNSA Éducation et la fédération des SGEN-CFDT ont refusé de pratiquer la chaise vide pour, une nouvelle fois, rappeler avec force leur opposition aux décrets de juillet 2009 modifiant les concours et règles de recrutement des enseignants et personnels d'éducation, rappeler leur demande d'abrogation de ces décrets et de réouverture de négociations incluant la place du concours. Les deux fédérations continuent à revendiquer que l'admissibilité des concours ait lieu en fin de première année de master.

Dans ces conditions, les deux fédérations SGEN-CFDT et UNSA Éducation, qui ont rappelé le sens de leur engagement dans l'action unitaire du 15 décembre sur la formation des enseignants et personnels d'éducation, se sont refusées à discuter dans le détail du contenu de la circulaire. Elles ont lu la déclaration jointe en annexe.

Déclaration des fédérations UNSA Éducation et SGEN-CFDT (9 décembre 2009, rencontre avec Patrick Hetzel)

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons été invités à cette réunion pour discuter le projet de circulaire sur la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

Nous ne rejetons pas le débat. Nous n'avons pas besoin de taire ce que nous voulons au-delà de la seule contestation des calamiteux décrets de juillet sur la formation et le recrutement des enseignants et personnels d'éducation.

Depuis dix-huit mois, les fédérations SGEN-CFDT et UNSA Éducation ont formulé des propositions dont tous nos interlocuteurs ont reconnu à la fois la cohérence et le caractère opératoire. Nous avons exprimé la volonté d'une mastérisation réussie, dans ses dimensions professionnelle, pédagogique, académique et de recherche. Notre opposition aux décrets de juillet est d'autant plus forte que nous considérons qu'ils constituent un obstacle majeur à la réussite même de la mastérisation.

Le projet de circulaire justifierait des remarques sur tel ou tel point, comme par exemple l'absence du terme « IUFM » (alors que nous nous réjouissons qu'il ne soit plus tabou dans le vocabulaire ministériel) ou encore le rappel aux principes énoncés par la charte de pilotage des établissements publics locaux d'enseignement (EPL), conformément au Code de l'éducation.

Cette circulaire peut constituer un cadre intéressant, mais seulement en sortant de l'impossible contrainte qui découle de l'aberrante place des concours au milieu de la deuxième année de master qui vient saper la volonté de progressivité des spécialisations ou celle d'« intégrer une composante forte de formation professionnelle » à laquelle l'ensemble de nos syndicats concernés par ce dossier sont attachés depuis toujours.

Prises bout par bout, cela ressemble à un dossier de construction pour lequel on nous demanderait :

« La cuisine, ça va ?

— La cuisine, ça va.

— Et la salle de bains ?

— Il faudrait une ou deux retouches, mais ça va.

— Et le salon ?

— Pas de problème... »

Mais le problème, justement, c'est l'architecture du plan d'ensemble, avec des étages inutilisés et la concentration en désordre — et contre toute logique — de toutes les pièces dans un réaménagement du grenier.

C'est le plan d'ensemble qu'il faut — d'abord — remettre en cause. C'est pourquoi nous avons demandé le retrait des décrets de juillet et — en considérant séparément la question de l'agrégation —, une remise à plat sur le point qui fait l'accord majoritaire des organisations syndicales de personnels et d'étudiants : une admissibilité calibrée en fin de première année de master (M1).

Le 15 décembre prochain, les personnels — notamment ceux qui sont impliqués dans la formation des enseignants — participeront à une initiative intersyndicale qui réclame explicitement une mastérisation qui soit un « plus », et donc le retrait des décrets et une remise en cause de la place des concours.

Les fédérations UNSA Éducation et SGEN-CFDT appellent à cette initiative. En toute responsabilité, mais aussi en parfaite cohérence avec les positions qu'elles ont exprimées sur ce dossier central pour l'avenir du système éducatif.